

FAQ – réponse aux membres du corps enseignant

Vue d'ensemble des thèmes et questions

Table des matières

Organisation et inscription	3
<i>Qui est responsable de l'organisation du camp ?</i>	3
<i>Comment inscrire une classe ?</i>	3
<i>Quand est-ce que je reçois la confirmation définitive de la participation de ma classe au camp ?</i>	3
<i>La rencontre de planification est-elle obligatoire ?</i>	4
Trajets	4
<i>Où puis-je trouver les bons de transport de Go Snow pour les CFF ?</i>	4
<i>A quoi dois-je veiller en ce qui concerne les trajets ?</i>	4
<i>Les parents doivent-ils payer 300 francs par élève pour le camp ? Les frais de transport sont-ils inclus dans cette somme ?</i>	4
<i>Puis-je aussi me rendre au camp en bus ?</i>	4
<i>A quelle gare devons-nous descendre du train ? L'auberge de jeunesse est-elle loin de la gare ?</i> ...	4
<i>Comment les transports sont-ils organisés pendant la semaine de camp ?</i>	5
<i>Dois-je amener ma classe à l'école de ski ou sur les pistes ?</i>	5
Matériel (de ski)	5
<i>Les élèves doivent-ils apporter leur masque de ski et leurs gants ?</i>	5
<i>Les accompagnants et accompagnantes doivent-ils s'inscrire sur la liste pour le matériel de ski s'ils souhaitent aller sur les pistes ?</i>	5
<i>Les élèves ou les enseignants et enseignantes peuvent-ils apporter leur propre matériel ?</i>	5
Abonnements de ski	5
<i>Dois-je me procurer moi-même les abonnements de ski ?</i>	5
<i>Un ou une élève de ma classe est déjà titulaire d'un abonnement pour la saison dans la station de Gstaad. Ses parents doivent-ils quand même payer la totalité du prix du camp ?</i>	5
Programme de la semaine	6
<i>Peut-on prévoir un autre programme que le ski/snowboard ?</i>	6
<i>Dois-je prévoir des activités le soir pour les élèves ?</i>	6
Hébergement / repas	6
<i>Où les élèves sont-ils logés ? Où suis-je logé-e ?</i>	6

Où ont lieu les repas ?.....	6
Certains de mes élèves souffrent d'allergies. Qui dois-je informer et l'auberge de jeunesse/le restaurant de montagne peuvent-ils préparer des repas en conséquence ?.....	7
Mes étudiants doivent-ils apporter des draps / sacs de couchage ou autres ?	7
Echanges / apprentissage de la langue / cours de ski et de snowboard	7
Les élèves des deux langues seront-ils toujours mélangés ?.....	7
De quelle formation disposent les moniteurs et monitrices de ski ?	7
Quelles instructions sont données aux moniteurs et monitrices de ski ?.....	7
Rôles et tâches des enseignants et enseignantes.....	8
Quel est mon rôle en tant qu'enseignant-e accompagnant-e ?	8
Sur quel compte dois-je verser les frais de participation ?.....	8

Organisation et inscription

Qui est responsable de l'organisation du camp ?

- Catherine Fernandez, responsable cantonale Echanges et Mobilité, Genève
- Barbara Rieder, responsable cantonale des échanges, Berne
- Brigitta Kaufmann, responsable cantonale des échanges, Bâle-Ville
- Michel Zysset, Gstaad Saanenland Tourisme, organisation sur place

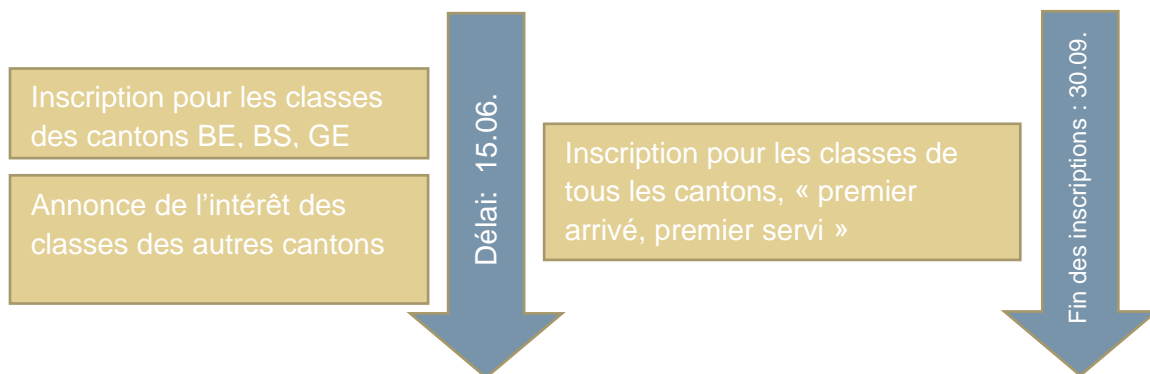
Comment inscrire une classe ?

Les enseignants et enseignantes des cantons de Berne, de Bâle-Ville et de Genève inscrivent leur classe via les sites Internet cantonaux. Les enseignants et enseignantes des autres cantons effectuent leur inscription sur www.gstaad.ch/fr/deux-im-schnee.

Quand est-ce que je reçois la confirmation définitive de la participation de ma classe au camp ?

Le processus d'inscription est expliqué dans le graphique ci-dessous. Les inscriptions sont ouvertes à compter de fin janvier pour l'année suivante.

Les classes bernoises, bâloises et genevoises peuvent directement s'inscrire pour autant qu'il y ait encore des places. Parallèlement, toutes les autres classes ont la possibilité de faire part de leur intérêt. Le 15 juin, nous confirmons aux personnes inscrites si elles peuvent ou non participer au camp. Ensuite, s'il reste des places, les classes de tous les cantons peuvent encore s'inscrire jusqu'au 30 septembre selon le principe « premier arrivé, premier servi ».



Une rencontre de planification est-elle organisée ?

Une rencontre de planification est organisée tous les ans en novembre à Saanen. Voici le programme :

1. Présentation des organisateurs et organisatrices
2. Prise de contact avec le ou la partenaire d'échange
3. Dates des camps
4. Programme détaillé des camps
5. Elaboration des listes pour les dortoirs
6. Informations sur les étapes suivantes
7. Visite des locaux

Cette rencontre permet de poser des questions et d'échanger avec l'enseignant ou l'enseignante partenaire.

La rencontre de planification est-elle obligatoire ?

Oui. Un remplacement doit être organisé en cas d'absence imprévue (p. ex. maladie).

Trajets

Où puis-je trouver les bons de transport de Go Snow pour les CFF ?

Sous ce [lien](#). Le bon doit être imprimé ou présenté sur un smartphone. Il se peut que vous deviez fournir une confirmation de réservation du camp pour l'obtenir. Vous pouvez demander ce document à Michel Zysset.

A quoi dois-je veiller en ce qui concerne les trajets ?

Les billets de Go Snow ne permettent de voyager qu'à partir de 9 h. Lors du retour, il se peut en outre que vous voyagiez pendant les heures de pointe. Il est donc recommandé de réserver des places. Cette tâche incombe aux enseignants et enseignantes.

Les parents doivent-ils payer 300 francs par élève pour le camp ? Les frais de transport sont-ils inclus dans cette somme ?

Les coûts peuvent être moins élevés pour les parents, en fonction du canton et des modalités de sponsoring.

Les frais de transport sont inclus. Etant donné que les trajets d'aller et de retour ne coûtent que 10 francs par participant-e avec Go Snow (y c. accompagnant-e-s), 290 francs sont versés sur le compte de Gstaad Saanenland, ce qui correspond à 300 francs moins les frais de transport.

Puis-je aussi me rendre au camp en bus ?

Nous recommandons de voyager en train. Cela est très simple étant donné que le matériel de ski est pris sur place le jour de l'arrivée et qu'il ne doit donc pas être transporté. Mais si vous préférez voyager en bus, les frais totaux de transport ne doivent pas dépasser 10 francs par participant-e, faute de quoi vous devrez payer la différence.

A quelle gare devons-nous descendre du train ? L'auberge de jeunesse est-elle loin de la gare ?

La gare s'appelle « Saanen Bahnhof ». L'auberge de jeunesse est à 5-10 minutes à pied de là et est facile à trouver.

Comment les transports sont-ils organisés pendant la semaine de camp ?

Les trajets d'aller et de retour vers les stations de montagne se font en train et à pied. Les abonnements de ski comprennent les billets de transport publics pour la région.

Dois-je amener ma classe à l'école de ski ou sur les pistes ?

Non, après les échanges du matin, les moniteurs et monitrices de ski attendent les élèves devant l'auberge de jeunesse. A partir de ce moment-là, les élèves sont sous leur responsabilité.

Matériel (de ski)

Les élèves doivent-ils apporter leur masque de ski et leurs gants ?

Nous mettons à disposition des skis, des snowboards, des bâtons, des chaussures et des casques. Les élèves doivent apporter leur masque de ski, leurs gants et leurs vêtements d'hiver. S'ils n'en ont pas, ils peuvent peut-être en emprunter à des camarades de classe, à leurs frères et sœurs ou à quelqu'un d'autre ou s'adresser au service cantonal compétent. A leur âge, ils peuvent aussi porter des masques prévus pour les adultes.

Les accompagnants et accompagnantes doivent-ils s'inscrire sur la liste pour le matériel de ski s'ils souhaitent aller sur les pistes ?

Oui, nous mettons aussi du matériel à disposition des accompagnants, accompagnantes, enseignants et enseignantes.

Les élèves ou les enseignants et enseignantes peuvent-ils apporter leur propre matériel ?

En général, non. Afin de garantir l'égalité des chances pour tous et de continuer à bénéficier de bonnes conditions auprès des moniteurs et monitrices de ski et des magasins de sport, il est préférable que personne n'apporte ses skis/son snowboard, ses bâtons ou ses chaussures de ski/snowboard. Des exceptions sont possibles en cas d'équipement spécial (p. ex. correction orthopédique).

Abonnements de ski

Dois-je me procurer moi-même les abonnements de ski ?

Non, ils seront remis aux élèves et aux membres du corps enseignant le lundi en début de camp. Merci de rendre les abonnements non utilisés pour que nous nous les fassions rembourser.

Un ou une élève de ma classe est déjà titulaire d'un abonnement pour la saison dans la station de Gstaad. Ses parents doivent-ils quand même payer la totalité du prix du camp ?

Nous pouvons faire une déduction. Comme nous bénéficions de conditions spéciales tous les ans, nous devons réévaluer la situation d'année en année. Merci de prendre contact avec Michel Zysset.

Programme de la semaine

Peut-on prévoir un autre programme que le ski/snowboard ?

Oui, mais seulement pendant les heures d'échange du matin pour autant que cela ait un lien avec les échanges, ou sinon pendant le temps libre le soir. Tous les coûts supplémentaires qui dépassent le programme standard ne sont pas pris en charge par les organisateurs et organisatrices de Deux im Schnee ; ils incombent aux classes. Gstaad Saanenland Tourismus vous apporte volontiers son aide pour l'organisation (p. ex. salle de sport, piscine, curling, etc.).

Dois-je prévoir des activités le soir pour les élèves ?

Les élèves échangent pendant deux heures le matin puis sont sur les pistes jusqu'à 16 h 30. Une descente aux flambeaux et/ou une soirée cinéma avec les films réalisés par les élèves ou une boom sont organisées. En marge de ce programme, il est recommandé de laisser du temps aux élèves pour se reposer. Ils peuvent en profiter pour discuter de manière détendue avec leurs partenaires d'échange. Il s'avère que les élèves apprécient ces moments de temps libre.

Hébergement / repas

Où les élèves sont-ils logés ? Où suis-je logé-e ?

Tous les participants et participantes logent à [l'auberge de jeunesse de Saanen](#). La répartition des lits se fait lors de la rencontre de planification.

Où ont lieu les repas ?

Lundi :

- Matin : à la maison ou organisé par l'enseignant-e
- Midi : pique-nique à apporter par les élèves
- Soir : à l'auberge de jeunesse

Mardi :

- Matin : à l'auberge de jeunesse
- Midi : dans un restaurant de montagne
- Soir : à l'auberge de jeunesse

Mercredi :

- Matin : à l'auberge de jeunesse
- Midi : dans un restaurant de montagne
- Soir : à l'auberge de jeunesse ou dans un restaurant de montagne (en cas de descente aux flambeaux)

Jeudi :

- Matin : à l'auberge de jeunesse
- Midi : dans un restaurant de montagne

- Soir : à l'auberge de jeunesse

Vendredi :

- Matin : à l'auberge de jeunesse
- Midi : pique-nique (organisé par l'auberge de jeunesse) ou à l'auberge de jeunesse
- Soir : à la maison ou organisé par l'enseignant-e

Certains de mes élèves souffrent d'allergies. Qui dois-je informer et l'auberge de jeunesse/le restaurant de montagne peuvent-ils préparer des repas en conséquence ?

Veuillez indiquer les allergies et les restrictions alimentaires dans le document prévu à cet effet. Merci de ne pas tenir compte des remarques telles que « je n'aime pas... ».

Mes étudiants doivent-ils apporter des draps / sacs de couchage ou autres ?

Non. L'auberge de jeunesse est bien équipée. Le linge de lit etc. est disponible.

Echanges / apprentissage de la langue / cours de ski et de snowboard

Les élèves des deux langues seront-ils toujours mélangés ?

Oui, dans les dortoirs, lors des heures d'échange et, si possible, pendant les repas. On essaie aussi de les mélanger lors des cours de ski, mais la sécurité prime sur l'apprentissage de la langue. Il n'est donc pas garanti que les groupes pour le ski soient mixtes.

De quelle formation disposent les moniteurs et monitrices de ski ?

Les moniteurs et monitrices de ski sont des professionnels ; ils ont été formés selon les directives de Swiss Snowsports. Ils disposent des connaissances linguistiques nécessaires pour donner des cours dans plusieurs langues.

Quelles instructions sont données aux moniteurs et monitrices de ski ?

Les moniteurs et monitrices de ski savent que les élèves participent au camp pour apprendre une langue et prendre des cours de ski. Si les groupes comptent des élèves des deux langues, ils parlent allemand standard ou français. De plus, ils savent que les élèves font partie d'un camp scolaire et qu'ils ne sont pas simplement là en vacances. Les moniteurs et monitrices de ski peuvent donc exiger d'eux qu'ils se comportent correctement et qu'ils participent aux cours.

Rôles et tâches des enseignants et enseignantes

Quel est mon rôle en tant qu'enseignant-e accompagnant-e ?

Les enseignants et enseignantes ont les responsabilités suivantes :

- ils s'occupent de toutes les questions pédagogiques pendant le camp (hors cours de ski), notamment de l'organisation et de la réalisation des activités d'échange le matin (de 8 h à 10 h) ;
- ils peuvent organiser des activités le soir ; nous recommandons d'accorder des moments de repos aux élèves en marge du programme prévu ;
- ils veillent au respect des règles de l'auberge de jeunesse et fixent des règles de comportement communes pour le camp ;
- ils s'occupent des élèves en cas de maladie, d'accident ou d'un autre problème.

Les enseignants et enseignantes ont en outre les responsabilités suivantes en lien avec la préparation du camp :

- remplir les documents requis dans les délais,
- encaisser les parents et payer les frais de participation,
- acheter les billets de train et réserver les places,
- informer les parents.

Sur quel compte dois-je verser les frais de participation ?

- Les frais de participation sont payés avant la semaine de camp.
- Les frais de camp seront facturés à l'école et doivent être payés dans les délais, sinon des frais de rappel peuvent s'appliquer.
- Le montant total de la semaine de camp peut varier jusqu'à la tenue du camp en raison du nombre de participants (maladie, accident, mutations de classe). Dans ce cas, Gstaad Saanenland Tourisme rembourse les frais (en février resp. en avril) ou facture à nouveau le montant supplémentaire.